Société

Séché environnement

Séché global solutions

Code GRI3	Société Indicateurs de performance Libellé GRI 3	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement Libellé de l'indicateur ou commentaires	Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
Volet : Communautés									
	Séché Environnement développe son action dans une logique sinon de partenariat du moins de complémentarité avec les grandes organisations non gouvernementales (ONG) actives, en particulier dans le domaine de la défense environnementale et de la préservation de la santé. Outre ces actions de dialogue permanent avec les associations de défense de l'environnement relativement à l'utilité sociétale du métier du Groupe et de sa manière de l'exercer, Séché Environnement initie également des partenariats ciblés sur des opérations de préservation de la biodiversité autour de ses sites. Pour son activité et d'une manière générale, Séché Environnement est convaincu que la préservation de la biodiversité sera un enjeu important des prochaines décennies. L'identification, et l'analyse de la valeur d'un milieu par l'expertise de sa biodiversité, doivent permettre de concilier au plus près la gestion des espaces dits naturels avec ceux à usage industriel ou domestique, principalement dans toutes les activités gourmandes en territoire. Pour cela il est nécessaire d'identifier les différentes pressions environnementales sur ces territoires y compris en dehors des secteurs ayant un statut de classement Natura 2000, ou de type Parc naturel régional. La biodiversité est au cœur même des activités humaines, sa préservation doit être prise en compte de manière intrinsèque dans toutes les activités humaines, comme il est fait pour l'eau ou l'air, issus des procédés industriels. Les principaux sites du Groupe étant des établissements classés pour la protection de l'environnement, leur arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter leur impose de réunir sous la houlette de l'administration, des comités locaux d'information et de surveillance. Ces CLIS sont des instances de dialogue tripartites, entre l'industriel, les citoyens (riverains, associations, etc.) et l'administration. A l'occasion de la révision de certains de ces arrêtés préfectoraux, les dossiers complets d'impact sont tenus à la disposition des populations, un dialogue est engagé au quotidien, et des réunions publiques permettent de répondre aux questions des parties intéressées. Par ailleurs, le Groupe assure l'ouverture de ses sites aux clients, élus, riverains, associations et écoliers. Les visiteurs sont invités à découvrir les moyens mis en œuvre ainsi que les actions concrètes menées en vue de protéger la santé, l'environnement en général, et la biodiversité sur les sites de stockage en particulier, car situés en zones rurales, ce sont eux qui s'y prêtent le mieux. Enfin, le Groupe développe quelques relations privilégiées avec des établissements d'enseignements supérieurs dans un cadre d'échanges industrie/universités.								
SO1	Nature, portée et efficacité de tout programme et pratique d'évaluation et de gestion des impacts des activités, à tout stade d'avancement, sur les communautés	1		2/3	111/112	Voir politique détaillée ci-dessus			
Volet : Corruption									
	Un article spécifique à la prévention et à la lutte contre la corruption dans les Codes ce Comportement et d'Action remis à l'ensemble du personnel pose les principes de bonne conduite en vigueur dans le Groupe. La procédure en question a été rédigée avec l'assistance de Transpareny International – France. Un système d'alerte (whistleblowing) vient compléter le dispositf.								
SO2	Pourcentage et nombre total de domaines d'activité stratégique soumis à des analyses de risques en matière de corruption	10						Non renseigné	Non renseigné
SO3	Pourcentage de salariés formés aux politiques et procédures anti-corruption de l'organisation					Personnel sensibilisé au moyen du Code individuel de Comportement et d'Action		100%	100%

Code GRI3	Société Indicateurs de performance Libellé GRI 3	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement Libellé de l'indicateur ou commentaires	Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
SO4	Mesures prises en réponse à des incidents de corruption							Pas de cas avéré	Pas de cas avéré
Volet : Politiques publiques Le Groupe considère le lobbying comme une action positive visant à fournir aux politiques et aux législateurs l'information qui leur est nécessaire pour faire face aux enjeux actuels et définir un contexte législatif et réglementaire à un environnement de plus en plus complexe. A cet effet le Groupe participe, en lien avec les différents syndicats et associations professionnelles à des travaux en commissions d'information, de normalisation ou autre. Tout en se faisant connaître et en défendant leurs positions auprès des pouvoirs publics et des élus, ces organisations professionnelles apportent au débat leur expertise et leurs connaissances techniques, et se positionnent comme forces de proposition, dans un esprit de transparence et de dialogue avec l'ensemble des parties-prenantes, dans une perspective de développement durable.								
SO5	Affichage politique, participation à la formulation des politiques publiques et lobbying					Voir politique ci-dessus et tableau des prises de position publiques dans le rapport RSE (parties-prenantes)			
SO6	Total des contributions versées en nature et en espèces aux partis politiques, hommes politiques et institutions connexes, par pays	10						Néant	Néant
Volet : Comportement anti concurrentiel Le Groupe attend de ses salariés qu'ils respectent les règles applicables en matière de concurrence. Aucun accord ou arrangement ne peut intervenir avec les concurrents visant à amoindrir la libre concurrence.									
SO7	Nombre total d'actions en justice pour comportement anti-concurrentiel, infractions aux lois anti-trust et pratiques monopolistiques ; résultat de ces actions							Néant	Néant
Volet : Respect des textes									
SO8	Montant des amendes significatives et nombre total de sanctions non financières pour non-respect des lois et des réglementations							Néant	Néant